

Droit public
*Parcours Métiers de l'Administration
Publique Territoriale*

MASTER 2

Droit public - Parcours métiers de l'administration publique territoriale



Objectifs de la formation

- Acquérir des compétences et disposer d'une première expérience professionnelle pour exercer des responsabilités dans les administrations territoriales (collectivités, intercommunalités et entités publiques ou privées rattachées aux collectivités)
- Connaître les problématiques et les besoins des administrations territoriales
- Préparer aux concours supérieurs de la fonction publique territoriale

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un Master 1 en droit public, administration publique ou en science politique
- Candidature sur dossier (CV et lettre de motivation avec projet professionnel)
- Inscription sur la plateforme Mon Master

Programme

UE1. Contexte général (120h)

- Actualité du droit public (24h)
- Études de politiques publiques (32h)
- Attractivité économique des territoires (24h)
- Histoire de la décentralisation (24h)
- Droit de l'action sociale (16h)

UE2. Environnement juridique territorial (88h)

- Droit de la décentralisation (24h)
- Contentieux des collectivités locales (16h)
- Droit du regroupement territorial (16h)
- Introduction au contrôle de gestion (8h)
- Droit de la commande publique (16h)
- Problématiques locales (8h)

UE3. Expérience professionnelle I (32h)

- Gestion de projet (16h)
- Management (8h)
- Insertion professionnelle (8h)

UE4. Spécialisations juridiques (70h)

- Droit du financement public des projets (10h)
- Droit des ressources humaines (12h)
- Droit de l'aménagement et du développement durable (12h)
- Droit public culturel (8h)
- Finances et comptabilité publiques locales (16h)
- Les fondamentaux de l'action locale (12h)

UE5. Insertion professionnelle II (16h)

- Concours FPT et entretien de recrutement (16h)

UE6. Expérience professionnelle II

- Stage long (3 à 6 mois)

UE7. Langues étrangères (20h)

- Anglais, espagnol ou allemand (20h)

Rythme de la formation

Le master 2 se réalise en alternance.

Les étudiants pourront néanmoins suivre un stage s'ils n'ont pas de contrat d'apprentissage.

Durée globale de la formation

La formation dure un an.

Modalités d'évaluation

Selon les objectifs de formation, le contrôle des connaissances et des compétences peut mobiliser différentes modalités d'évaluation tels que le contrôle terminal, le contrôle continu ou une combinaison de contrôle terminal et de contrôle continu. Ces évaluations peuvent prendre des formes variées (écrits et/ou oral, travail de groupe, rapports/mémoires etc.)

Méthodes mobilisées

Les modalités pédagogiques sont adaptées en fonction des compétences et des connaissances visées par l'enseignement. Sont notamment mobilisés les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD).

Poursuite d'études

- Possibilité de poursuivre en doctorat

Débouchés

- Cadre de l'administration territoriale
- Concours de catégorie A de la fonction publique territoriale
- Emplois contractuels dans les collectivités, EPCI, SEML et SPL
- Emplois dans les entreprises bénéficiaires de marchés publics et de DSP
- Cabinets de conseil et d'audit des collectivités

Contact

Faculté de Droit, Sciences Économiques et Gestion

Campus Pasteur, 3 avenue Pasteur, 76 000 Rouen

02.32.76.98.98

Responsable pédagogique

Monsieur Arnaud Haquet

arnaud.haquet@univ-rouen.fr

Centre de formation continue et d'alternance

pasteur.fc@univ-rouen.fr



Campus Pasteur - Rouen
UFR Droit, Sciences Economiques, Gestion

droit-eco-gestion.univ-rouen.fr/